



16ème législature

Question N° : 17107	De M. Alexandre Sabatou (Rassemblement National - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > L'explosion de la facture d'électricité des clients d'Engie	Analyse > L'explosion de la facture d'électricité des clients d'Engie.
Question publiée au JO le : 16/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Alexandre Sabatou interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'explosion de la facture d'électricité pour les clients d'Engie. Effectivement, depuis 2022, de nombreux clients du fournisseur d'électricité (ménages comme entreprises) ont été contraints de payer des factures de régularisation, factures pouvant dépasser plusieurs milliers d'euros. Ces régularisations sont justifiées par une très grande volatilité des prix de l'électricité en 2021-2022, qui a contraint Engie à revoir les tarifs de ses contrats de fourniture d'électricité, faisant flamber les factures des clients. Au-delà d'un manque de transparence auprès des consommateurs sur ces nouveaux contrats, beaucoup de Français ont renoncé, et continuent de renoncer, à se chauffer, faute de pouvoir s'acquitter de factures bien trop élevées. M. le député demande à M. le ministre quelles mesures il compte mettre en place pour limiter la hausse des factures des clients d'Engie. Aussi, M. le député cherche des explications concrètes sur l'explosion des factures d'électricité : comment le Gouvernement explique-t-il que les consommateurs français soient confrontés à une explosion de leurs factures d'électricité (hausse incessante des tarifs d'électricité), tandis que la France dispose des coûts de production d'électricité les moins élevés d'Europe ? Il lui demande donc de lui fournir toutes les informations disponibles lui permettant d'expliquer ces hausses d'électricité.